TSA

Société Anonyme au capital de 330 000 000 €
45 rue de Villiers - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
542 089 750 RCS NANTERRE

RAPPORT SUR L'ACTIVITE ET LES RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE TSA

(arrêté par le Conseil d'Administration du 31 Août 2009)

TSA est une société anonyme de droit français, située au 45, rue de Villiers à Neuilly-sur-Seine.

Au 30 juin 2009, la société TSA est détenue à 100% par l'Etat et détient 27,01% (sous déduction des actions d'auto-contrô+le) dans la société Thales (27,01% au 31/12/08) et une participation de 1,95% dans la société Thomson S.A. (1,95% au 31/12/08).

Dans les états financiers consolidés de TSA, le Groupe Thales est mis en équivalence. Les filiales qui sont consolidées par intégration globale par TSA n'ont pas d'activité.

I. Analyse du compte de résultat consolidé du premier semestre 2009

Le résultat net de TSA s'élève à -6 M€ pour le premier semestre 2009 contre 27 M€ pour le premier semestre 2008.

Ce résultat est essentiellement composé de :

(en M€)	S1 2009	S1 2008
Frais administratifs	(1)	--
Autres résultats financiers	2	(30)
Résultat Thales mis en équivalence	(7)	57
RESULTAT NET	(6)	27

Le premier semestre 2008 avait enregistré la dépréciation des titres Thomson pour 30 M€ en autres résultats financiers.

En effet, depuis l'arrêté des comptes 2007, compte tenu du caractère considéré comme durable de cette dépréciation au regard des normes comptables IFRS (17 M€ sur le second semestre 2007, 34 M€ sur le premier semestre 2008), cette dépréciation est enregistrée en résultat et ne pourra être reprise qu'à la date de cession du titre considéré.

La quote-part de résultat dans Thales pour le premier semestre 2008 s'établissait à 57 M€ et s'analysait comme suit :

Le résultat de Thales s'élevait à 244 M€, corrigé dans les compte de TSA de l'amortissement de la quote-part de goodwill lié à la cession par Thales de ses activités de solutions de paiement électronique au groupe américain Hypercom (32 M€). Compte tenu du pourcentage de détention retenu sur la période (26,97%), la quote-part de TSA s'établissait à 57 M€.

Sur le premier semestre 2009, il convient de mettre en évidence :

- des frais administratifs de 1 M€ (0,7 M€) qui incluent notamment 0,3 M€ d'honoraires Sullivan & Cromwell relatifs à une mission de conseil sur le plan juridique dans le cadre de la mise en œuvre de la substitution de Dassault Aviation à Alcatel-Lucent comme partenaire industriel aux côtés de TSA dans le capital de Thales.

- des autres résultats financiers positifs de 2 M€ qui résultent à hauteur de 4 M€ de la variation de juste valeur des titres participatifs. Les titres participatifs sont évalués à leur cours de bourse. Celui-ci est passé de 149€ au 31/12/2008 à 135€ au 30/06/2009.
La constatation en résultat de la **dépréciation des titres Thomson dégrade les autres résultats financiers de 2 M€.**

- la quote-part de résultat dans Thales qui s'analyse comme suit :

Le résultat de Thales s'élève à -25 M€. Compte tenu du pourcentage de détention retenu sur la période (27,01%), la quote-part de TSA s'établit à -7 M€.

L'évolution de la valeur des titres mis en équivalence s'analyse comme suit:

(en M€)	30/06/2009	31/12/2008
Titres Thales mis en équivalence à l'ouverture	**1 172**	**1 154**
Résultat mis en équivalence	(7)	142
Distribution de dividendes	(55)	(53)
Profit de dilution	--	--
Ecart de conversion	34	(70)
Variation de juste valeur / instruments financiers	12	(8)
Autres	1	7
Titres Thales mis en équivalence à la clôture	**1 157**	**1 172**

Les capitaux propres pris en compte pour le calcul de la mise en équivalence des titres Thales incluaient un écart d'acquisition de 426 M€ et un retraitement de résultat interne de 25 M€ au 31 décembre 2008. L'écart d'acquisition a été réduit en 2008 de 32 M€ compte tenu de la cession par Thales de ses activités de solutions de paiement électronique.
La valeur des titres est déterminée sur la base d'une détention calculée en excluant les actions propres.

Le cours de bourse de Thales au 30 juin 2009 était de € 31.88 (€ 29,83 au 31 décembre 2008). Au 30 juin 2009, la valeur de mise en équivalence représente € 21,97 par titre (TSA détenant, directement et indirectement via Sofivision, 52 670 906 titres Thales).

II. Situation financière TSA consolidée

La trésorerie de TSA s'élevait à 46 M€ au 1er janvier 2009, elle s'élève à 95 M€ à fin juin 2009 soit une augmentation de 49 M€.

Le cash flow net des activités opérationnelles est positif de 54 M€ et est essentiellement constitué par les dividendes reçus de Thales (55 M€).

Le cash flow net des activités de financement représente un décaissement de 5 M€. Il correspond au rachat sur la période par TSA de 37 809 titres participatifs (incluant 0,2M€ de coupon couru). A noter que le dividende TSA (52 M€) a été versé au cours du second semestre, le 2 juillet 2009.

III. Evénements postérieurs à la clôture et perspectives d'évolution

Les perspectives d'évolution du résultat de TSA sont directement fonction des perspectives d'évolution de Thales. Les vues pour l'exercice en cours présentées par Thales se traduisent par le maintien d'une croissance organique de ses revenus et un niveau de carnet de commandes proche de deux ans de revenus.

Le groupe Thales s'attend par ailleurs, hors impact des charges de restructurations, à renouer au deuxième semestre avec un taux de résultat opérationnel courant dans la ligne des performances enregistrées sur les périodes correspondantes des années récentes.

Le Conseil d'Administration

TSA

COMPTES CONSOLIDES

AU 30 JUIN 2009

Présentation au Conseil d'Administration du 31 août 2009

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 3

ETAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL 4

BILAN CONSOLIDE 5

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES 6

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES 7

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES 8

1. PRINCIPES COMPTABLES 8
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION 10
3. RESULTAT FINANCIER 11
4. IMPOT SUR LES BENEFICES 11
5. TITRES THALES MIS EN EQUIVALENCE 12
6. TITRES THOMSON 13
7. PARTIES LIEES 13
8. CAPITAUX PROPRES 14
9. PROVISIONS POUR RETRAITE 14
10. RISQUES ET LITIGES 14
11. DETTES FINANCIERES 15
12. ENGAGEMENTS HORS BILAN 15

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(En millions d'euros)

	Notes	Premier semestre 2009	Premier semestre 2008	Année 2008
Frais administratifs		(1)	--	(1)
Rémunération des titres participatifs		*(1)*	*(2)*	*(3)*
Charges financières / dette brute		--	--	*(1)*
Produits financiers / trésorerie et équivalents		*1*	*2*	*5*
Coût de l'endettement financier net	note 3	--	--	1
Autres résultats financiers	note 3	2	(30)	(43)
Impôt sur les bénéfices	note 4	--	--	--
Profit (Perte) de dilution sur titres Thales		--	--	--
Résultat Thales mis en équivalence	note 5	(7)	57	142
RESULTAT NET		**(6)**	**27**	**99**
Résultat par action (en euros) *		(0,05)	0,25	0,90
Résultat par action dilué (en euros) *		(0,05)	0,25	0,89
Nombre d'actions en circulation		110 000	110 000	110 000

* Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation dans l'exercice.

Le résultat par action dilué prend en compte, conformément à IAS 33, les instruments dilutifs du Groupe Thales.

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

(En millions d'euros)

	Premier semestre 2009	Premier semestre 2008	Année 2008
Résultat net de la période	**(6)**	**27**	**99**
Différence de conversion	34	(28)	(70)
Instruments financiers (note 8-c)	12	7	(8)
Autres	1	5	7
Total des autres éléments du résultat global, net d'impôt	**47**	**(16)**	**(71)**
Total du résultat global pour la période	**41**	**11**	**28**

BILAN CONSOLIDE

(En millions d'euros)

ACTIF	Notes	30/06/09	31/12/08
Titres Thales mis en équivalence	note 5	1 157	1 172
Titres Thomson	note 6	3	5
Autres titres de participation		1	1
Total de l'actif financier non courant		1 161	1 178
Créance sur l'Etat liée à l'attribution d'actions gratuites Thales	note 7	47	46
Actifs non courants		**1 208**	**1 224**
Trésorerie		95	46
Actifs courants		**95**	**46**
TOTAL DE L'ACTIF		**1 303**	**1270**

PASSIF	Notes	30/06/09	31/12/08
Capital		330	330
Réserves consolidées		925	982
Variation de justes valeurs		30	18
Différence de conversion		(73)	(107)
Capitaux propres	note 8	**1 212**	**1 223**
Dettes financières à long terme	note 11	36	43
Provisions pour retraite	note 9	1	1
Passifs non courants		**37**	**44**
Dividende à payer		52	--
Part à court terme des dettes financières	note 11	2	3
Passifs courants		**54**	**3**
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		**1 303**	**1 270**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(En millions d'euros)

	Notes	Premier semestre 2009	Premier semestre 2008	Année 2008
Résultat net		(6)	27	99
A ajouter (déduire) :				
Charge (profit) d'impôt différé				--
Moins, résultat mis en équivalence de Thales	note 5	7	(57)	(142)
Dividendes reçus de Thales	note 5	55	53	53
Variation de valeur des titres participatifs	note 3	(4)	--	1
Dépréciation des titres Thomson	note 6	2	34	46
Reprise de provision devenue sans objet	note 3	--	(4)	--
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions pour risques et charges		--	(1)	(5)
Cash flow net des activités opérationnelles	**- I -**	**54**	**52**	**52**
Cession de titres de participation		--	3	3
Cash flow net des activités d'investissement	**- II -**	**--**	**3**	**3**
Dividendes versés		--	--	(50)
Rachat de titres participatifs		(5)	(16)	(26)
Remboursement des autres dettes financières		--	--	(2)
Cash flow net des activités de financement	**- III -**	**(5)**	**(16)**	**(78)**
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	**- I+II+III-**	**49**	**39**	**(23)**
Trésorerie en début de période *		46	69	69
Trésorerie en fin de période *		**95**	**108**	46

* Au 30 juin 2009, la trésorerie inclut € 81,7 millions de certificats de dépôts et € 13,4 millions de SICAV à moins de trois mois.

Au 30 juin 2008, en sus des disponibilités, la trésorerie incluait € 92 millions de certificats de dépôts et € 11 millions de SICAV à moins de trois mois. Au 31 décembre 2008, en sus des disponibilités, la trésorerie incluait € 30 millions de certificats de dépôts et € 11 millions de SICAV à moins de trois mois.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(En millions d'euros)

Au premier semestre 2009 :

	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Réserves	Var. justes valeurs	Diff. de Conv.	**Capitaux propres**
Au 1er janvier 2009	**110 000**	**330**	**982**	**18**	**(107)**	**1 223**
Résultat global du 1er semestre 2009	--	--	**(5)**	**12**	**34**	**41**
Dividendes	--	--	(52)	--	--	**(52)**
Total des transactions avec les actionnaires	--	--	**(52)**	--	--	**(52)**
Au 30 juin 2009	**110 000**	**330**	**925**	**30**	**(73)**	**1 212**

Au premier semestre 2008 :

	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Réserves	Var. justes valeurs	Diff. de Conv.	**Capitaux propres**
Au 1er janvier 2008	**110 000**	**330**	**926**	**26**	**(37)**	**1 245**
Résultat global du 1er semestre 2008	--	--	**32**	**7**	**(28)**	**11**
Dividendes	--	--	(50)	--	--	**(50)**
Total des transactions avec les actionnaires	--	--	**(50)**	--	--	**(50)**
Au 30 juin 2008	**110 000**	**330**	**908**	**33**	**(65)**	**1 206**

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en millions d'euros à l'exception des informations par action

Le 31 août 2009, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires de TSA pour la période close le 30 juin 2009.
TSA est une société anonyme de droit français, située au 45, rue de Villiers à Neuilly sur Seine.

Au 30 juin 2009, la société TSA est détenue à 100% par l'Etat et détient 27,01% (après déduction des actions auto-détenues par Thales) dans la société Thales (27,01% au 31/12/08 et 26,97% au 30/06/08), ainsi qu'une participation de 1,95% dans la société Thomson S.A.

Dans les états financiers consolidés de TSA, le Groupe Thales est mis en équivalence. Les filiales qui sont consolidées par intégration globale par TSA n'ont pas d'activité. Elles sont listées dans la note 2.

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2009 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 (Information financière intermédiaire) et le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2009. Les comptes intermédiaires suivent des règles et méthodes comptables identiques à celles adoptées pour les comptes annuels établis au 31 décembre 2008, sous réserve des précisions apportées dans le paragraphe 1-f, et à l'exception des modifications indiquées ci-après :

• *Nouvelles normes, normes révisées et interprétations applicables en 2009 :*

- IFRS 8 (Secteurs opérationnels), qui se substitue à la norme IAS 14 (Information sectorielle), prévoit la présentation d'informations financières relatives aux secteurs opérationnels du Groupe. Un secteur opérationnel est une composante du Groupe pour laquelle des informations distinctes sont disponibles en interne et dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le « principal décideur opérationnel » en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et en évaluer sa performance.

La première application par Thales de la norme IFRS 8 est sans incidence sur les comptes de TSA. En particulier, le changement de méthode comptable n'a pas affecté le périmètre des unités génératrices de trésorerie (UGT) retenu pour tester la valeur des écarts d'acquisition.

- IAS 23 révisée (coût d'emprunt) est sans incidence pour le Groupe qui incorpore déjà dans la valeur des actifs les frais financiers encourus lors de l'acquisition ou pendant la période de construction des-dits actifs.

- IAS 1 révisée (présentation des états financiers) modifie la structure des états financiers principalement en réservant le tableau de variation des capitaux propres aux seules transactions avec les actionnaires, les autres composantes étant regroupées dans un nouvel état appelé « état consolidé du résultat global ».

IFRS 2 révisée (Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations), les amendements d'IAS 32 (Instruments financiers : Informations à fournir et présentation) et d'IAS 1 (Présentation des états financiers – Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations générées par une liquidation), les améliorations des normes IFRS de mai 2008, ainsi que les interprétations IFRIC 11 (actions propres et transactions intra-groupe), IFRIC 13 (programmes de fidélisation clientèle) et IFRIC 14 (limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction) sont sans effet significatif sur les comptes du Groupe au 30 juin 2009.

• *Nouvelles normes, normes révisées et interprétations applicables après 2009 :*

Le Groupe n'a pas adopté par anticipation :

- IFRS 3 révisée (Regroupements d'entreprises) et IAS 27 révisée (Etats financiers consolidés et individuels)

- IFRIC 12 (contrats de concessions de services),

- IFRIC 16 (Couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère).

En outre, le Groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2009 :

- IAS 39 révisée (Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – Éléments couverts admissibles),
- IFRIC 15 (Vente de biens immobiliers),
- IFRIC 17 (Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires),
- améliorations des normes IFRS ("Improvements to IFRS") publiées en avril 2009.

Parmi ces nouvelles versions de normes et interprétations, seules les révisions d'IFRS 3 et d'IAS 27 pourraient avoir un impact significatif sur les comptes consolidés futurs du Groupe. Ces normes seront applicables aux regroupements d'entreprises intervenant à compter du 1er janvier 2010.

• En tant que premier adoptant des IFRS pour l'exercice clos au 31 décembre 2005, les règles spécifiques à une première adoption, telles que définies dans IFRS 1, ont été appliquées.

Le Groupe a ainsi choisi d'appliquer les exemptions retenues par le Groupe Thales, et notamment :
- de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004,
- de ne pas reconstituer de manière rétrospective les différences de conversion accumulées en capitaux propres au 1er janvier 2004.
Les autres exemptions possibles selon IFRS 1 ne sont pas applicables au Groupe TSA.

a) Consolidation

Les états financiers des sociétés d'importance significative que TSA contrôle, directement ou indirectement, sont intégrés globalement.
Les sociétés dans lesquelles TSA exerce, directement ou indirectement, une influence notable sans en avoir le contrôle, sont consolidées par mise en équivalence.

Les états financiers des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, ont été retraités pour les besoins de la consolidation afin qu'ils soient conformes aux IFRS.

Les transactions entre les sociétés intégrées globalement sont éliminées, ainsi que les résultats internes relatifs à l'ensemble consolidé.

b) Imposition différée

Le Groupe comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.
Les impôts différés ne sont pas constatés à l'actif dès lors que la société concernée n'a pas l'assurance raisonnable de les récupérer.

c) Titres de participation

Les titres de participation, principalement les titres Thomson, et titres de placement sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse. Pour les titres non cotés, des modèles d'évaluation sont utilisés. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective de perte durable de valeur, une provision pour dépréciation est enregistrée sur la ligne « autres résultats financiers ». Cette dépréciation n'est reprise en résultat qu'à la date de cession du titre considéré.

d) Dettes financières

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à la juste valeur du montant reçu, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables. Elles sont par la suite évaluées au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Titres participatifs : l'interprétation actuelle de la norme IAS 39 sur les instruments financiers a amené le Groupe à considérer que la clause de rémunération variable des titres représente un dérivé incorporé. L'évaluation séparée de ce dérivé n'étant pas possible, le Groupe a donc évalué à la juste valeur l'intégralité de l'instrument titre participatif. La juste valeur est la valeur de marché. Les variations de juste valeur constatées sont incluses dans le résultat financier. Toutefois, si les instances professionnelles ou règlementaires étaient amenées à interpréter différemment cette norme, le Groupe serait conduit à revenir sur ce traitement comptable et à retenir, pour la valorisation des titres participatifs, la méthode du coût amorti.

e) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie présentée au bilan comprend les montants en caisse, les comptes bancaires ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

f) Comptes intermédiaires

Provisions pour retraite

Les chiffres retenus pour la détermination de la provision pour retraite résultent de l'extrapolation au 30 juin 2009 de l'évaluation actuarielle faite au 31 décembre 2008, sans changement d'hypothèses actuarielles.

Impôt sur les bénéfices

Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période, société par société, le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours.

Ecarts d'acquisition

Lors des arrêtés intermédiaires, les tests de perte de valeur effectués à la clôture annuelle précédente sont réactualisés pour prendre en compte les évolutions relatives aux valeurs recouvrables et à l'actif net comptable de fin de période.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de TSA et de ses filiales, établis au 30 juin 2009, regroupent les comptes des sociétés suivantes :

	Pourcentage d'intérêt au		
1) Filiales intégrées globalement	**30/06/09**	**30/06/08**	**31/12/08**
S.I. Pointe du Diable (France)	100%	100%	100%
Sofivision (France)	100%	100%	100%
Sofiparge (France)	100%	100%	100%
Soixante Six Centelec (France)	100%	100%	100%
Thomson Brandt International B.V. (Pays-Bas) (a)	--	100%	--
TSA (France)	100%	100%	100%
2) Sociétés mises en équivalence			
THALES (b)	27.01%	26.97%	27.01%

(a) La société Thomson Brandt International B.V. a été liquidée au cours du second semestre 2008.

(b) Après déduction des titres d'auto-contrôle.

3. RESULTAT FINANCIER

	Premier semestre 2009	Premier semestre 2008	Année 2008
Rémunération des titres participatifs	(1)	(2)	(3)
Charges financières / dette brute	--	--	(1)
Produits financiers / trésorerie et équivalents	1	2	5
Coût de l'endettement financier net	**--**	**--**	**1**
Variation de juste valeur des titres participatifs*	4	--	(1)
Dépréciation des titres Thomson**	(2)	(34)	(46)
Reprise de provision devenue sans objet ***	--	4	4
Autres résultats financiers	**2**	**(30)**	**(43)**
Total	**2**	**(30)**	**(42)**

* Les titres participatifs sont évalués au cours de bourse à la date de clôture (note 1-d et 11)

** Les titres Thomson sont évalués au cours de bourse à la date de clôture (note 1-c). En raison de la forte baisse du cours de l'action Thomson constatée à compter du second semestre 2007 et au-delà, la perte de valeur a été considérée comme durable. A compter de cette date, l'incidence des baisses de cours est comptabilisée dans le résultat financier.

*** Provision antérieurement constituée au titre de la rémunération complémentaire d'un emprunt participatif échu en 1998.

4. IMPOT SUR LES BENEFICES

	Premier semestre 2009	Premier semestre 2008	Année 2008
Impôt courant	--	--	--
Impôt différé *	--	--	--
Total	**--**	**--**	**--**

* Le montant des actifs d'impôts n'est pas comptabilisé car leur récupération n'est pas jugée probable. Ces actifs sont principalement constitués de déficits ordinaires indéfiniment reportables.

5. TITRES THALES MIS EN EQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Premier semestre 2009	Premier semestre 2008	Année 2008
Titres Thales mis en équivalence à l'ouverture	**1 172**	**1 154**	**1 154**
Résultat mis en équivalence	(7)	57	142
Distribution de dividendes	(55)	(53)	(53)
Profit de dilution	--	--	--
Ecart de conversion	34	(28)	(70)
Variation de juste valeur / instruments financiers	12	7	(8)
Autres	1	4	7
Titres Thales mis en équivalence à la clôture (*)	**1 157**	**1 141**	**1 172**

(*) soit :

Situation nette Thales à la date de clôture à 100%	*3 895*	*3 846*	3 949
Retraitements (essentiellement prise en compte d'un goodwill lié aux opérations de privatisation de 1998)	*369*	*369*	369
Situation nette Thales retraitée à 100%	*4 264*	*4 215*	4 318
% TSA dans Thales	*27,01%*	*26,97%*	27,01%
Situation nette Thales retraitée au %	***1 151***	***1 137***	**1 166**
Ecart de relution	*6*	*4*	6
Titres Thales mis en équivalence à la clôture	***1 157***	***1 141***	**1 172**

Le cours de bourse de Thales au 30 juin 2009 était de € 31,88 (€ 36,20 au 30 juin 2008 et € 29,83 au 31 décembre 2008).

Au 30 juin 2009, la valeur de mise en équivalence représentait € 21,97 par titre (TSA détenant, directement et indirectement via Sofivision, 52 670 906 titres Thales). Si le cours de bourse venait à descendre durablement sous la valeur d'équivalence, TSA pourrait comptabiliser une dépréciation de titres.

Présentation synthétique des comptes consolidés de Thales aux normes IFRS (en € millions, avant retraitements de consolidation de TSA) :

	30/06/09	31/12/08
Bilan		
Actifs non courants	7 035	6 803
Actifs courants	11 254	11 133
Total Actif	18 289	17 936
Capitaux propres	3 895	3 949
Intérêts minoritaires	4	3
Passifs non courants	2 806	1 877
Passifs courants	11 584	12 107
Total Passif	18 289	17 936

	Premier semestre 2009	Premier semestre 2008	Année 2008
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires	5 744	5 668	12 665
Résultat opérationnel courant	19	313	752
Résultat net, part du Groupe	(25)	244	560

6. TITRES THOMSON

TSA détient 5 264 950 titres Thomson représentant 1,95% du capital. Conformément à IAS 39, ces titres sont qualifiés de « disponibles à la vente » et évalués, à chaque clôture, à leur juste valeur (le cours de bourse –cf. note 1-c).

	Premier semestre 2009		Premier semestre 2008		Année 2008	
	Cours de bourse	€ millions	Cours de bourse	€ millions	Cours de bourse	€ millions
Titres Thomson à l'ouverture	€ 0,96	5	€ 9,73	51	€ 9,73	51
Variation de juste valeur des titres non cédés enregistrée :						
- en capitaux propres	--	--	--	--	--	--
- en résultat (dépréciation des titres – note 3)	--	(2)	--	(34)	--	(46)
Titres Thomson à la clôture	€ 0,62	3	€ 3,32	17	€ 0,96	5

Les titres Thomson sont évalués au cours de bourse à la date de clôture.
Au 30 juin 2009, la baisse du cours des actions Thomson se poursuivant, une dépréciation complémentaire de - € 2 millions a été enregistrée.

7. PARTIES LIEES

Les parties liées de TSA, telles que définies dans IAS 24, sont l'Etat (en tant qu'actionnaire) et le Groupe Thales (mis en équivalence dans les comptes de TSA) .

1- Transactions avec les parties liées

Thales fournit à TSA l'assistance de ses services spécialisés dans les domaines financier, juridique et administratif, TSA ne disposant plus des ressources internes lui permettant d'assurer son fonctionnement propre. Le montant des honoraires facturés à ce titre s'est élevé à € 0,2 million au premier semestre 2009 (€ 0,2 million au premier semestre 2008 € 0,4 million en 2008).

Par ailleurs, au 30 juin 2009, TSA détient une créance sur l'Etat d'un montant de € 46,7 millions (incluant € 10,3 millions d'intérêts courus) née en 2001 puis en 2003 de la livraison d'actions gratuites Thales à ses salariés. Dans le cadre de l'accord signé avec l'Etat, ces actions gratuites constituent en effet une créance sur l'Etat (au prix de € 36 par action) productive d'intérêts à 4,65% l'an et destinée à être incorporée au capital.

2- Pacte d'actionnaires et convention sur la protection des intérêts stratégiques nationaux dans Thales

Le 19 mai 2009, Dassault Aviation a finalisé l'acquisition des 20,8% du capital de Thales détenus par Alcatel-Lucent pour un montant de 1,57 milliard d'euros (soit 38 € par action). A cette même date, Dassault Aviation a adhéré au pacte d'actionnaires conclu le 28 décembre 2006 entre Alcatel-Lucent et le secteur public (TSA et Sofivision). Ce pacte a fait l'objet d'amendements pour en modifier les dispositions liées à la présence d'Alcatel-Lucent et non adaptées à Dassault Aviation (www.amf-france.org : décisions et informations n° 209C0770 du 29 mai 2009).

Le 20 mai 2009, Dassault Aviation a racheté les titres Thales auparavant détenus par GIMD pour un montant de 0,39 milliard d'euros (soit 38 € par action).

Au 30 juin 2009, Dassault Aviation détient donc 51 539 524 actions Thales représentant 25,9% du capital et 20,4% des droits de vote.

8. CAPITAUX PROPRES

a) Capital

Au 30 juin 2009 comme au 30 juin 2008, le capital social de TSA est composé de 110 000 000 actions de valeur nominale de € 3. L'intégralité du capital de TSA est détenu par l'Etat.
Il n'existe pas à cette date de titres en circulation donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de TSA. Les statuts ne prévoient pas de droit de vote double.

b) Différence de conversion

Ce poste reçoit la contrepartie des différences provenant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères. Au 30 juin 2009, cette différence de conversion provient uniquement des comptes consolidés de Thales.

c) Variation de juste valeur

	01/01/09	variation	30/06/09
Variation de valeur des titres Thomson	--	--	--
Part de TSA dans la variation de juste valeur relative aux titres Thales (note 5)	18	12	30
Total	**18**	**12**	**30**

	01/01/08	variation	30/06/08
Variation de valeur des titres Thomson	--	--	--
Part de TSA dans la variation de juste valeur relative aux titres Thales (note 5)	26	7	33
Total	**26**	**7**	**33**

9. PROVISIONS POUR RETRAITE

TSA n'emploie pas de salarié pour son propre compte et sous-traite la plupart de ses services . Au 30 juin 2009, les provisions pour retraite résiduelles concernent uniquement d'anciens dirigeants de Thomson.

10. RISQUES ET LITIGES

A l'exception des litiges concernant Thales et décrits dans les comptes consolidés du Groupe Thales au 30 juin 2009, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu ou de nature à avoir une influence significative sur les résultats, la situation financière et les perspectives de TSA.

11. DETTES FINANCIERES

Par catégorie

	30/06/09	31/12/08
Titres participatifs *	29	37
Emprunt participatif **	9	9
Dettes financières	**38**	**46**

* Titres participatifs émis par TSA en 1983 et 1984, dont le remboursement ne peut pas intervenir avant la liquidation de la société. La rémunération des titres participatifs comprend une partie fixe, calculée en appliquant le TMO moyen à 80 % du nominal, et une partie variable fonction du bénéfice net consolidé (part du Groupe) de TSA. La rémunération totale est plafonnée à 130 % du TMO moyen pour la période avril/mars précédent chaque échéance annuelle (1er août).
Ces titres sont présentés au bilan consolidé en « dettes financières » et évalués à leur cours de bourse à la date de clôture, soit € 135,29 au 30 juin 2009 et € 149,00 au 31 décembre 2008.
Au 30 juin 2009, il reste en circulation 212 566 titres d'une valeur nominale de € 152,45 (contre 250 375 titres au 31 décembre 2008). Au cours du 1er semestre 2009, 37 809 titres ont été rachetés par TSA , pour un montant de € 5,9 millions, incluant € 0,2 million de coupon couru.

** Emprunt auprès de la CDC, à échéance décembre 2013, dont la rémunération comprend une partie fixe (0,10%) et une partie variable. La part variable, plafonnée à 14,5%, est indexée sur les dividendes TSA ou bien sur un TMO moyen si ce dernier est inférieur.

Par devise

	30/06/09	31/12/08
Euro	38	46
Total	**38**	**46**

Par échéance

	30/06/09	31/12/08
2009	2	3
2010	2	2
2011	2	2
2012	2	2
2013	2	2
Au-delà ou sans échéance	28	35
Total à plus d'un an	36	43
Total	**38**	**46**

12. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 30 juin 2009, le Groupe TSA n'a pas donné ni reçu d'aval ou de caution.